

Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 3 (2005)
Heft: 11: Gestion des conflits Médiation

Artikel: L'agritourisme : comme potentiel de diversification agricole dans l'Arc jurassien franco-suisse
Autor: Chételat, Thierry
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824110>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'agritourisme

comme potentiel de diversification agricole dans l'Arc jurassien franco-suisse

Aujourd'hui contraint de se diversifier, l'agriculteur jurassien a le choix entre diverses productions adaptées à son exploitation. La prestation de services convient, dans certains cas, comme seconde activité au train agricole.

Le monde agricole face à de multiples problèmes

Rappelons en préambule que l'agriculture, en Europe occidentale notamment, fait face aux difficultés les plus diverses depuis quelques décennies. Le recul de la part dévolue à l'alimentation dans le budget des ménages (moins de 20% aujourd'hui, contre 50% dans la période d'après-guerre) et une proportion toujours plus importante de produits alimentaires transformés provoquent un éloignement croissant entre l'agriculteur et le consommateur.

Ensuite, lorsque les subventions aux Etats-Unis et en Europe seront supprimées, la mondialisation des échanges laissera les paysans face à une concurrence devenue planétaire.

Les scandales alimentaires liés aux excès du productivisme (maladie de la vache folle, épidémie de fièvre aphteuse, etc) n'ont pas seulement suscité l'émotion collective, ils ont aussi décimé des troupeaux et ruiné des exploitations.

Enfin, les réformes politiques n'ont pas toujours ménagé les agriculteurs; elles les ont surtout obligé à s'adapter au changement quasi perpétuel et fait d'eux des acteurs multifonctionnels.

La résultante de ce qui précède implique la nécessité de se diversifier. Une des pistes possibles est à chercher dans la prestation de service. Traditionnellement rangée dans le secteur primaire, l'agriculture glisse ainsi vers le tertiaire.

L'accueil à la ferme pour des prestations d'hébergement, de restauration, de loisirs ou pédagogiques s'insère dans ce qu'il convient d'appeler «l'agritourisme». L'usage de la terminologie «tourisme rural» pour des services fournis par des agriculteurs constitue un abus de langage, puisqu'elle implique toute prestation touristique fournie en milieu rural (par exemple des chambres d'hôtes chez l'habitant) et dépasse donc largement le cadre agricole.

L'Arc jurassien et son paysage de moyenne montagne se prête bien à ce type d'activité. L'agriculture de cette région est différenciée selon deux espaces distincts:

- un espace de polyculture-élevage entre 400 et 800 m d'altitude;
- un espace d'élevage au-dessus de 800 m.

En dépit de cette distinction (et bien qu'elle soit importante sur le plan touristique), nous avons délibérément considéré cette région comme un espace relativement homogène, avec une agriculture faisant face aux mê-

mes défis de part et d'autre de la frontière. Nous avons donc délimité un territoire représentatif de cet espace sur lequel nous avons mené une enquête par entretiens auprès de 38 exploitations (20 sur territoire suisse et 18 en France).

Une offre encore faible, qui ne demande qu'à croître

Notre première constatation concerne l'offre agritouristique, que l'on peut qualifier de faible dans l'Arc jurassien. Ceci se vérifie notamment par le nombre très bas d'exploitations ayant choisi cette option pour se diversifier: on en dénombre, pour notre échantillon territorial (canton du Jura, Jura bernois, montagnes neuchâteloises et Département du Doubs), 134 qui fournissent des prestations d'accueil, soit 2% seulement du total des exploitations agricoles.

A titre de comparaison, certaines régions d'Italie comptent des taux d'exploitations agritouristiques nettement supérieurs: 30% dans le Haut-Adige, 16% en Toscane, 7% dans la Vénétie et 5% en Lombardie.

Un rapide calcul de densité nous montre aussi que le nombre d'exploitations agri-

touristiques par kilomètre carré est également peu élevé dans l'Arc jurassien: 0,19 exploitation pour 10 km² ou une exploitation pour 52 km², alors qu'en principe

LES DIFFÉRENTES OFFRES AGRITOURISTIQUES

Hébergement

- Appartement de vacances
- Vacances à la ferme (CH)
- Gîte rural ou gîte paysan (F)
- Camping à la ferme (CH/F)

Restauration

- Ferme-auberge (F)
- Métairie de montagne (CH)
- Buvette de montagne (CH)
- Goûter à la ferme (CH/F)

Loisirs

- Attelage et location de chevaux (CH)

Découverte et pédagogie

- Ferme pédagogique (F)
- Ferme de découverte (F)
- La clé des champs (CH)
- Ecole à la ferme (CH)

Offre combinée

- Aventure sur la paille (CH)
- Chambre et table d'hôtes sur demande (CH) - «Bed & Breakfast»
- Ferme équestre avec hébergement (F) ou gîte équestre (CH)
- Hébergement avec restauration (ferme-auberge avec chambres d'hôtes) (F)
- Hébergement avec offre d'activités de découverte ou de loisirs (CH/F)



Par
Thierry Chételat

Géographe, professeur à l'Ecole cantonale de culture générale, à Delémont.

on trouve, dans ce périmètre, une exploitation agricole par kilomètre carré. Il n'y a donc pas beaucoup d'exploitations pratiquant l'accueil à la ferme dans l'Arc jurassien et le réseau que celles-ci constituent déjà pourrait être plus dense, ce qui satisfait mieux la demande et contribuerait sans doute à l'augmenter.

Deuxio, la plupart de ces exploitations se situent en zone de montagne, là où l'élevage est prédominant. L'agritourisme est donc mieux approprié à un type d'agriculture d'élevage qu'à une agriculture de plaine, tributaire des conditions météo pour les travaux de fenaison et moisson, et disposant de moins de temps à consacrer aux hôtes.

Pour savoir à quoi ressemble une exploitation diversifiée dans l'agritourisme, nous avons dressé une typologie avec différents critères. Nous nous arrêterons ici sur les principaux d'entre eux. L'encadré 1 (*Offres agritouristiques*) présente les principales spécialités dans ces différentes prestations. Il est intéressant de voir que la plupart des exploitations diversifiées dans l'accueil (87%) offrent des prestations combinées.

Au-delà des considérations économiques, il y a aussi le souci d'un rapprochement vers les citoyens-consommateurs; exhiber sa passion pour son métier, justifier son utilité et revaloriser son image personnelle sont autant de bénéfices octroyés par l'accueil à la ferme.

Les obstacles à la diversification agritouristique

Les difficultés et les contraintes sont nombreuses lorsqu'on envisage l'accueil à la ferme comme forme de diversification; nous ne mentionnerons que deux exemples qui reflètent bien la situation de l'Arc jurassien franco-suisse. Du côté helvétique, l'appareil législatif apparaît souvent comme une contrainte aux yeux des entrepreneurs innovants et créatifs.

En matière d'accueil à la ferme, l'art. 24 b de la LAT (loi sur l'aménagement du territoire) autorise la pratique d'activités agricoles accessoires hors de la zone à bâtir. En regard de l'ancien droit, la nouvelle LAT fait donc état d'un esprit d'ouverture, puisque la possibilité offerte ici n'existait pas dans le passé.

Néanmoins, la libéralisation demeure toute relative, dans le sens où l'activité en question doit rester une activité annexe et ne pourra jamais supplanter l'activité agricole. Dans le cas d'une exploitation pratiquant déjà l'agritourisme mais souhaitant développer ce créneau, la

Une autre distinction possible est le degré d'importance pris par l'activité agritouristique dans l'exploitation. Nous avons opté pour quatre qualificatifs: l'activité principale, substantielle complémentaire et marginale. L'encadré 2 (*L'agritourisme dans les exploitations agricoles*) détaille les caractéristiques de ces différents degrés d'importance. Pour la majorité des exploitations, la diversification dans l'accueil ne représente pas l'activité principale. En revanche, pour la plupart des exploitations (71%), il s'agit bien le revenu paysan.

Dans l'Arc jurassien franco-suisse, l'activité agritouristique n'occupera vraisemblablement jamais une place prépondérante; il s'agit davantage d'une production de niche donnant l'accès à d'autres créneaux d'écoulement des produits et mettant en valeur patrimoine et savoir-faire. Cette forme d'exploitation permet néanmoins à certains de s'en sortir et de poursuivre leur métier traditionnel, c'est-à-dire la production de matières premières.

L'IMPORTANCE DE L'AGRITOURISME DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Activité principale

- Agritourisme comme but au départ de l'activité
- Forme bien adaptée au loisir équestre
- Exploitants souvent non issus du monde agricole
- Investissement financier considérable (fortune personnelle)
- Expérience et professionnalisme dans l'accueil
- Nécessite parfois un revenu externe à l'agriculture pour permettre la poursuite de l'activité

Activité marginale

- Investissement financier moindre ou nul
- Apport financier peu important et ne constituant pas une priorité pour l'exploitant; l'essentiel se trouvant dans l'accueil
- Pas de tenue de comptabilité stricte pour l'activité agritouristique
- Potentiel existant pour améliorer les structures d'accueil, mais souvent la volonté n'y est pas (pas de réel besoin financier, peur de ne pas pouvoir tout assumer, de se faire envahir ou de tomber dans la routine)
- Ambition réduite pour développer l'activité
- Petite activité d'appoint (ex. Ecole à la ferme) ou générée par une spécialité

Activité substantielle

- Restauration, hébergement (buvette, table d'hôtes, ferme-auberge, chambre d'hôtes)
- Investissement financier important
- Emploi de main d'œuvre extérieure à la famille
- Agritourisme comme manière d'exprimer un «état d'esprit paysan»
- Expérience certaine dans l'accueil et professionnalisme développé, mais souhait de rester en priorité un agriculteur, c'est-à-dire un producteur

Activité complémentaire

- Investissement financier mesuré
- Hébergement collectif («Aventure sur la Paille»)
- Activité parfois non durable (limitée dans le temps)
- Mise en valeur de la structure existante et du patrimoine bâti (ex. reconstruction après incendie)
- Mise en valeur de compétences particulières (savoir ou savoir-faire) ou productions particulière (animaux peu communs)
- Activité pouvant compenser un emploi externe à l'agriculture (ex. travail de la paysanne à l'extérieur)

**vos performances
nos compétences**



Vous écouter, vous comprendre et vous apporter des solutions d'améliorations dans votre stratégie, vos produits et services, votre organisation et votre positionnement.

Les ateliers synergiques de conseil aux entreprises proposés par INNOSYN reposent sur la réflexion et l'action.

Nos collaborateurs se sentent fortement impliqués dans vos succès. Tout en restant en coulisses, ils vous accompagnent dans des réalisations sur mesure par une approche pluridisciplinaire, expérimentée et adaptative.

C'est ensemble que nous trouverons des solutions qui vous ressemblent.

INNOSYN^{SA}

**des compétences pour
valoriser vos différences**

► **CONTACTEZ-NOUS**
INNOSYN SA
CH-2800 DELEMONT 2
Tél.: 032 421 98 70
www.innosyn.ch

ROOS

Imprimerie Roos SA
CH-2746 Crémènes
Lithographie
Imprimerie
Cartonnage
Tél 032 499 99 65
Fax 032 499 90 60
info@roos.ch
www.roos.ch

*Une équipe
de professionnels
à votre service...*



2800 Delémont
Famille Roger Kueny-Billard

- SA BONNE CUISINE
- SES CHAMBRES CONFORTABLES
- SES SALLES POUR BANQUETS
- SES SPÉCIALITÉS DE SAISON

Tél. 032 422 17 57
Fax 032 422 04 65

Dimanche soir et lundi fermé
(sauf dimanches de fête)



**Corbat Holding sa
Industrie du bois**

***Ne cherchez plus, le
bois c'est :***

A + C Corbat sa

CH-2943 Vendlincourt Tél : 032 474 04 04

- Sciages feuillus, séchage, étuvage

Ets Röthlisberger sa

CH-2855 Glovelier Tél : 032 427 04 04

- Aménagements extérieurs, tables, jeux...

-Bois de construction, taille de charpente

Parqueterie Les Breuleux sa

CH-2345 Les Breuleux Tél : 032 954 14 04

-Parquet massif, contrecollé ou mosaïque

www.corbat-holding.ch



Le restaurant dans une métairie : une activité substantielle

► LAT constituerait un frein à l'expansion de l'activité d'accueil.

En France, où la tradition de l'accueil à la ferme est bien antérieure à la Suisse, les contraintes sont plutôt à chercher dans le respect des labels qui se veulent les garants de la qualité d'accueil. Ainsi, pour l'obtention de l'estampille «ferme-auberge», il faut servir au moins 60% de produits fermiers, c'est-à-dire issus directement de l'exploitation ou d'une exploitation avoisinante.

Respecter un label est une clé de réussite; cela permet de faire partie d'un réseau et de se démarquer des autres prestataires de services de la branche. Certains leaders de l'agritourisme français défendent d'ailleurs cette philosophie en critiquant les tenants de métairies helvétiques qui se contentent de réaliser leurs chiffres d'affaires en vendant du Coca-Cola qui a le même goût partout dans le monde...

Ce qui peut être amélioré par l'ensemble des acteurs

Il est tout d'abord souhaitable que des prestataires supplémentaires viennent prendre les parts qui restent encore sur ce marché relativement nouveau, pour étoffer l'offre et dynamiser la promotion, afin que la demande puisse, elle-aussi, devenir plus importante. Toutefois, il est évident qu'on ne se lance pas dans l'agritourisme à l'essai; même si l'on peut parfois le faire sans trop d'investissements au départ, on

ne peut véritablement connaître le succès sans avoir un état d'esprit prédisposé à l'accueil.

S'il est certain que la recherche de nouvelles sources de revenus est la motivation principale pour la majorité des prestataires, il n'en demeure pas moins que le choix d'une telle forme de diversification implique moult paramètres à considérer au préalable: travail supplémentaire, temps à consacrer aux hôtes, collision avec les tâches saisonnières, intrusion dans la sphère privée, implication de tous les membres de la famille, etc.

Pourtant, les agriculteurs ne sont pas les seuls responsables du succès de cette forme de diversification. D'autres acteurs jouent un rôle primordial, notamment en matière de promotion des produits. On pense évidemment aux chambres d'agriculture, aux services de vulgarisation agricole, aux offices du tourisme, aux syndicats d'initiative et autres organes spécialisés dans la promotion territoriale et régionale.

Si la Conférence transjurasienne (CTJ) a fait de gros efforts pour la promotion des produits agritouristiques de l'Arc jurassien franco-suisse depuis 1993, il n'en demeure pas moins que d'autres mesures devraient encore être prises. Ainsi, une meilleure collaboration entre les différentes entités précédemment citées permettrait sans doute de mieux faire connaître cet espace transfrontalier hors de ses limites géographiques et contribuerait certainement à de meilleurs résultats dans l'économie du tourisme.

Récemment, l'Arc jurassien s'est vu décerner le label de Paysage de l'année par l'Internationale des Amis de la Nature; pourquoi ne pas saisir cette occasion pour mieux collaborer et comprendre que l'esprit de clocher ne servira personne? A titre d'exemple, il est à nos yeux incompréhensible de voir deux projets de parcs naturels régionaux jurassiens distants de vingt kilomètres l'un de l'autre; si ces parcs peinent à émerger, cela provient aussi de leur taille critique insuffisante.

L'intérêt réel de l'agritourisme

L'établissement de notre typologie permet de constater que l'accueil à la ferme adopte un visage à géométrie variable. Cela signifie donc qu'il comble des attentes diverses pour ceux qui le pratiquent. Nous avons également remarqué que la diversification dans le tourisme à la ferme peut parfois servir au maintien des exploitations agricoles. Pas seulement en termes économiques, mais aussi en justifiant une raison d'être.

Les agriculteurs d'aujourd'hui doivent faire face à une évolution rapide. La société les contraint à une vitesse d'adaptation élevée, alors qu'ils incarnent la stabilité.

L'agriculture de l'Arc jurassien se singularise surtout par sa structure familiale et l'agritourisme puise précisément sa force dans cet accueil familial et la chaleur humaine qui s'en dégage.

Dans l'Arc jurassien franco-suisse, les paysans vivent aujourd'hui du produit d'un travail varié qui se veut un judicieux compromis entre la production de biens alimentaires de qualité et les prestations d'entretien du paysage. L'accueil à la ferme peut certes se révéler comme un complément de revenu intéressant, mais son atout principal est d'offrir un espace de rapprochement entre la ville et la campagne; il vise à rétablir ainsi un équilibre dans l'esprit même du développement durable.

Infos

Cet article est basé sur un mémoire de licence soutenu par l'auteur à l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, en 2002.

Pour en savoir plus, notamment sur l'évolution du contexte agricole, voir l'ouvrage de Valérie Miéville-Ott et Yvan Droz, *On achève bien les paysans*, Georg Editeur, 2001 (202 p.).